

Travailler dans le nettoyage rend malade

Une étude de Médecine Pour Le Peuple avec un focus sur les troubles musculosquelettiques

Avril 2023

Résumé

93% des patients travaillant dans le secteur du nettoyage et des Titres Services ont eu des douleurs aux articulations dans les 12 derniers mois et 82% dans les 7 derniers jours. C'est du moins ce que révèle l'enquête sur les troubles musculosquelettiques menée auprès de 413 patients¹ des 11 maisons médicales de Médecine Pour Le Peuple. Les régions pour lesquelles une douleur a été reportée le plus fréquemment sont le bas du dos, les épaules et le poignet. Ensuite arrivent les coudes et les avant-bras. Ces chiffres confirment d'autres publications récentes^{2,3}.

La question alors est : quel est le lien entre les douleurs relatées par les répondants et certains aspects du travail de nettoyage ? Les résultats sont sans équivoques : les douleurs sont très souvent estimées (85%) en lien avec le travail. 82% des travailleurs interrogés estiment que les douleurs sont directement liées au fait d'exécuter des mouvements répétitifs. Pour 56%, les douleurs aux différentes régions du corps sont liées au fait de porter, lever ou déplacer des charges lourdes.

Notre étude met en lumière que le secteur du nettoyage ainsi que celui des Titres Services sont tous deux des secteurs à risque pour développer des troubles musculosquelettiques. Cela implique que des mesures particulières doivent être prises, en termes de prévention et de reconnaissance de maladie professionnelle (comme par exemple la reconnaissance automatique de certains TMS).

Pourquoi avoir fait cette étude ?

Selon le rapport IDEA², en 2016, il y a un peu plus de 140.000 travailleurs dans le secteur des Titres Services. Dans le secteur du nettoyage, il s'agit d'environ 51.000 travailleurs⁴. Nous parlons donc de deux secteurs très importants. Cette réalité se traduit aussi dans les cabinets des médecins généralistes. Beaucoup de travailleuses viennent à la consultation avec des problèmes tels que des tendinopathies de la coiffe des rotateurs, douleurs au dos, canal carpien, etc. L'objectif de cette enquête était d'approfondir l'ampleur du phénomène en menant une étude dans nos 11 maisons médicales. Nous avons également voulu explorer le possible lien de causalité entre l'exercice de la profession et les troubles musculosquelettiques dans ces deux secteurs.

Cette étude s'inscrit également dans la volonté de mettre en lumière les problèmes de santé de tout un secteur et dans une population spécifiquement féminine avec un des contrats souvent partiels ou à mi-temps médical² Même si cela n'a pas fait l'objet d'une analyse spécifique dans notre enquête, nous pensons que la flexibilité liée au secteur ainsi que les

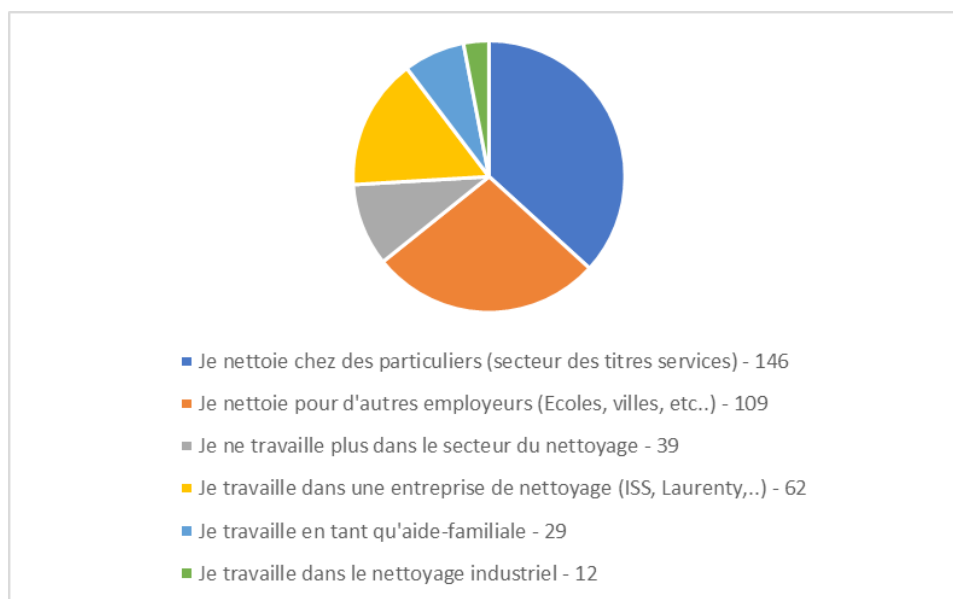
bas salaires⁵ ont également un impact important sur la santé des travailleurs et est un facteur aggravant des troubles musculosquelettiques.

413 patients interrogés

Les 11 maisons médicales de Médecine Pour Le Peuple ont envoyé du début mars à fin avril 2023 1074 enquêtes aux patients travaillant dans les secteurs des Titres Services et du Nettoyage, parmi plus ou moins 25.000 patients. Ces enquêtes ont été envoyées par mail ou par la poste quand il n'y avait pas d'adresse mail connue. La sélection a été faite sur base du métier encodé dans le dossier médical du patient. Les métiers qui ont été retenus dans la sélection sont les suivants : le nettoyage classique, le nettoyage industriel, le nettoyage dans le secteur des titres-services, les aides familiales et d'autres types de métiers du nettoyage.

Le service d'étude a analysé 413 formulaires. La participation à cette enquête était volontaire, anonyme et sans compensation. Les personnes interrogées représentaient environ **38 %** des patients du MPLP issus de ce secteur.

Voici comment se répartissent les métiers du nettoyage dans notre échantillon de patients :



L'âge moyen de notre échantillon est de 46 ans. L'ancienneté moyenne est de 11 ans dans le secteur. Et l'horaire moyen est de 28 heures semaines.

Les troubles musculosquelettiques sont liés au travail

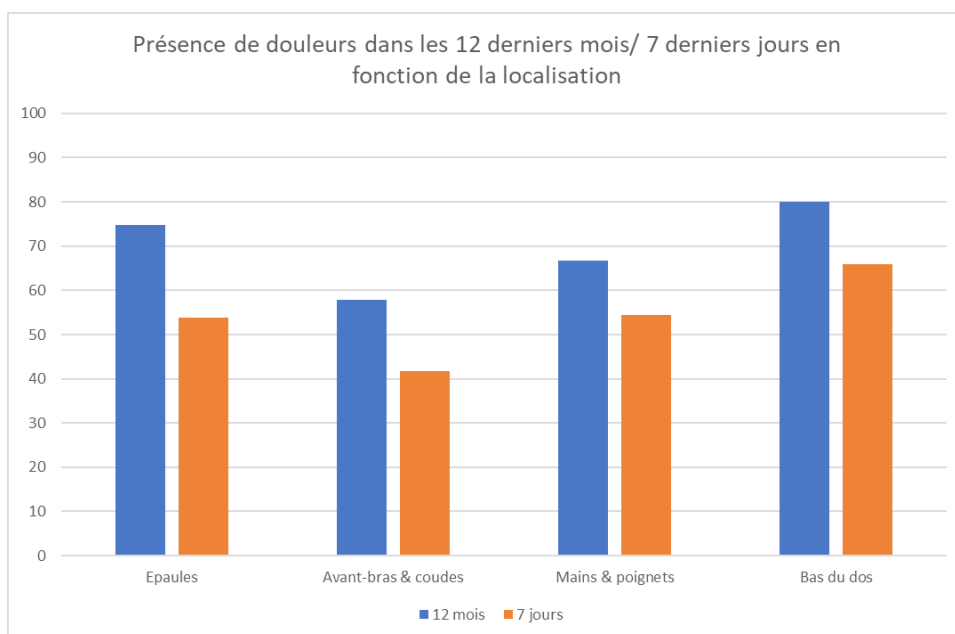
L'enquête est constituée de 3 parties (les caractéristiques du travailleur, la présence ou non de douleurs et depuis combien de temps ainsi que le lien avec certaines caractéristiques du travail). Le questionnaire nordique, reconnu dans le monde académique, a été utilisé comme outil principal⁶

Pour comprendre le rôle du travail nous avons d'abord interrogé les répondants sur le lien estimé entre leur douleur et leur travail. Dans le cas où les répondants estimaient que leurs douleurs venaient du travail nous leur avons soumis à un choix multiples⁷

8/10 travailleurs ont eu une douleur dans les 7 derniers jours et 9/10 dans le 12 derniers mois:

Selon notre étude, **82%** des répondants ont eu au moins une douleur dans une des régions du corps dans les 7 derniers jours et **93%** dans les 12 derniers mois. Les régions pour lesquelles une douleur a été reportée le plus fréquemment sont **le bas du dos, les épaules et le poignet. Ensuite arrive les coudes et les avant-bras.**

En moyenne les travailleurs souffrent à 2,8 localisations différentes sur les 4 proposées dans les 12 derniers mois. En moyenne les travailleurs souffrent à 1,7 localisations différentes sur les 4 proposées dans les 7 derniers jours.

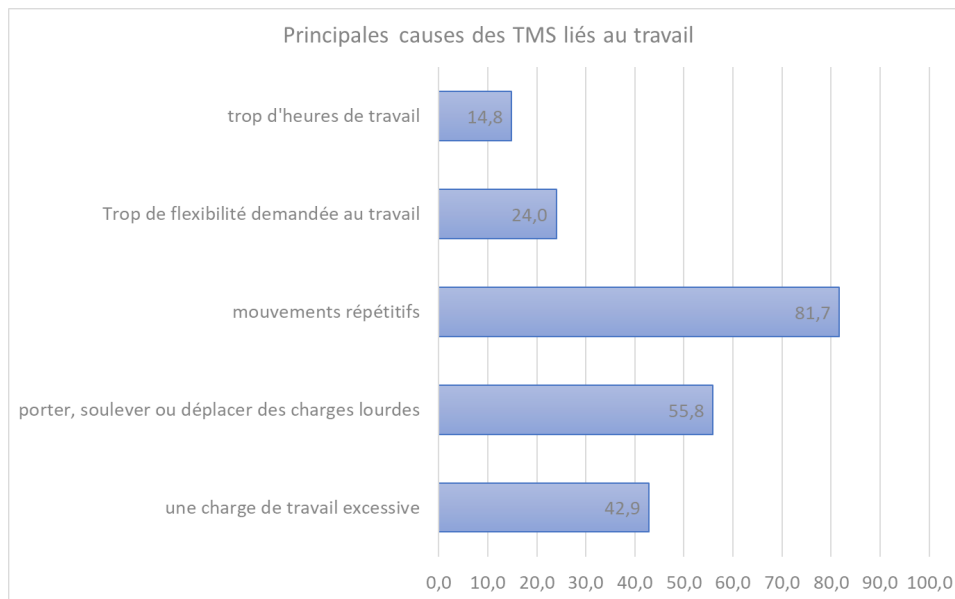


Les résultats de l'enquête vont dans le même sens que le rapport IDEA de 2017² concernant le secteur de Titres Services. Selon le rapport, 68% des aide-ménagères interrogées souffrent de douleurs au dos chaque semaine. Notre enquête montre que 79% des travailleurs ont souffert au moins une fois au dos dans les 12 derniers mois. Concernant le secteur du nettoyage, nous observons que les chiffres récoltés par notre enquête vont dans le même sens que l'enquête réalisée par le CDAST³ sauf pour la région de l'épaule où nos chiffres sont plus élevés. A titre d'exemple, pour la région du bas du dos, 73% des travailleurs disent avoir eu une douleur dans les 12 derniers mois dans l'étude du CDAST (907 travailleurs interrogés) contre 79% dans l'étude de Médecine Pour Le Peuple.

Les gestes répétitifs sont responsables des douleurs (8 travailleurs sur 10)

Les douleurs sont très souvent estimées (85%) en lien avec le travail.

Lorsqu'on demande aux travailleurs quel est l'aspect de leur travail qui cause le plus les troubles musculosquelettiques, ils répondent en premier « mouvements répétitifs » à 81,7% ; ensuite « porter, soulever ou déplacer des charges lourdes » à 55,8% et pour compléter le podium « une charge de travail excessive » à 42,9%.



Autres indicateurs des conséquences sur la santé :

Parmi notre échantillon 18% des répondants disent avoir introduit une demande en maladie professionnelle. Parmi notre échantillon 13% des répondants ont eu un accident du travail.

Et pour finir, 19% disent être en mi-temps médical.

Analyse en fonction du secteur et de l'âge :

Nous avons effectué des analyses pour voir s'il existait une différence en fonction des secteurs sur nos autres variables. Bien que le secteur de Titres Service semble être associé à des douleurs légèrement plus élevées ces différences ne sont pas significatives.

Il ne nous a pas non plus été permis d'identifier un effet évident de l'âge, la principale conclusion de cette analyse semble être que l'apparition des douleurs chez les travailleurs du secteur sont rapides et déjà présente chez les plus jeunes travailleurs.

A quand une approche préventive ?

8 travailleurs sur 10 ont souffert d'une douleur dans les 7 derniers jours et 9 travailleurs sur 10 dans les 12 derniers mois. Le lien avec les conditions de travail est claire avec 8 travailleurs sur 10 affirmants que leurs douleurs sont directement liées aux mouvements répétitifs exercés dans leur travail ainsi qu'au port de charges lourdes (5 sur 10) et à la charge de travail excessive (4 sur 10). De plus, les douleurs semblent apparaitre peu importe l'âge des travailleurs.

Notre étude met en lumière que le secteur du nettoyage ainsi que celui des Titres Services sont tous deux des secteurs à risque pour développer des troubles musculosquelettiques. Malgré d'autres études allant dans ce sens (rapport IDEA réalisé en 2017²) rien n'a été mis en place en termes de prévention. Ce n'est donc pas surprenant que le dernier rapport de l'inspection du bien-être au travail⁸ montre que 159 sur 175 entreprises contrôlées ne sont pas en ordre notamment en matière d'analyse de risque relative à la manutention de charge et de l'organisation de la surveillance de santé.

De plus, ces chiffres devraient encourager FEDRIS à reconnaître de manière automatique certains troubles musculosquelettiques dans le secteur du nettoyage et des Titres Services. Ce serait un incitant pour responsabiliser les employeurs dans le respect de la loi au bien-être au travail et la mise en place de mesures préventives (comme la surveillance médicale).

^[1] Les maisons médicales de Médecine pour le Peuple sont des maisons médicales financées par le système du forfait. Les patients sont inscrits dans la maison médicale et ne doivent rien payer pour leurs soins. Les maisons médicales sont payées par les mutualités en fonction du nombre de patients inscrits.

² Fonds de formation Sectoriel Titres Services. Travail faisable et maniable dans le secteur des titres-services : Etude sur le bien-être des travailleurs titres services. 2018.

³ RECHERCHE-ACTION» en Pays de Charleroi. Evaluation des troubles musculosquelettiques auprès des travailleurs des entreprises. 2010.

⁴ [Présentation | Nettoyage | Centrale Générale - FGTB \(accg.be\)](#)

Les effets des subsides à l'emploi dans le secteur des Titres-Services ». Séminaire de notre centre d'expertise en matière d'incapacité de travail. Dulbea (ULB). Bruxelles. 2020

⁵ [Trois aides-ménagères sur quatre ont des difficultés financières, selon une étude de la CSC - BX1](#)

⁶ Il y avait trois parties dans le questionnaire, une première concernait les caractéristiques du travailleur (âge, ancienneté dans le secteur, horaires, etc.). Une seconde partie concernait la présence des douleurs de types troubles musculo-squelettiques (TMS). Une dernière partie concernait le lien entre les douleurs et le travail mais aussi les différentes démarches que le travailleur avait prises par rapport à ces douleurs (la demande en maladie professionnelle ou le mi-temps médicale).

Pour analyser les douleurs de types TMS nous nous sommes focalisés sur la présence des douleurs dans les 12 derniers mois ou les 7 derniers jours comme dans le questionnaire nordique et cela pour 4 localisations de douleurs pertinentes pour le secteur à savoir : Les épaules, les coudes/avant-bras, les mains/poignets et le bas du dos.

⁷ Les propositions

- une charge de travail excessive (trop de travail en trop peu de temps)
- porter, soulever ou déplacer des charges lourdes
- l'exécution de mouvements répétitifs (répéter les mêmes mouvements à plusieurs reprises)
- une trop grande flexibilité exigée au travail
- des horaires de travail trop longs

⁸ [CBE Rapport final campagne 2022 titres services.pdf \(belgique.be\)](#)
